



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, La Haye Tél. 92 44 41 Télégr. Intercourt, La Haye

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

C.I.J.

N° 75/6

Le 5 juin 1975

Sahara occidental

La Cour tiendra audience à partir du 25 juin 1975

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

La Cour tiendra des audiences publiques à partir du mercredi 25 juin 1975 à 10 heures en vue d'entendre les exposés oraux des Etats sur les questions soumises à la Cour pour avis consultatif par l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet du Sahara occidental.

La liste des représentants des Etats qui demanderont à présenter des exposés sera communiquée en temps utile.